

Arrêt de travail - L'école me refuse mon diplôme

Par **cd7799**, le **28/05/2021** à **15:49**

Bonjour,

Je poste ce message ici car je suis à cours d'idée et d'énergie pour me battre contre mon école.

Je suis en 3e année de commerce (études supérieures), en alternance (contrat d'apprentissage de mi Septembre 2020 à mi Septembre 2021). J'ai été en arrêt maladie tout le mois de Février pour une dépression, je n'ai donc évidemment pas suivi les cours, même à distance, jusque là tout me paraît logique.

Mon entreprise n'a pas forcément fait tout ce qu'il fallait à mon retour au mois de Mars et je me retrouve depuis le 21/05 en arrêt de travail pour Burn Out d'un mois. A savoir que mon médecin m'a prévenu qu'il était fort probable que l'arrêt soit prolongé jusqu'à la fin de mon contrat.

Cependant j'ai vu sur le site du gouvernement que j'étais autorisé à passer mes examens avec avis favorable de mon médecin, ce qui est le cas. Je contacte donc mon école afin de leur demander comment cela va se passer.

Je suis donc très surprise de voir un mail m'indiquant qu'il m'est fortement recommandé de suivre les cours en distanciel jusqu'à la fin de l'année, et que mes absences représentant plus de 10% du temps scolaires, je risque de me voir refuser mon diplôme.

On me dit ça alors que je fais un Burn Out et qu'aller en cours est une des dernière chose à faire, mais passons ...

Ce que je ne comprends pas c'est que, même avec mon seul arrêt de Février je dépasse le quota de 10% mais personne ne m'a prévenu. De plus mes absences sont médicalement justifiées, et il me semble que le quota d'heures travaillées dans le cadre de mon alternance doit être de minimum 400h pour avoir mon diplôme, donc je ne comprends pas la situation.

Après de nombreux mails, appels et relances je n'ai aucune info de mon école qui filtre.

Pourriez-vous me renseigner ASAP, cette histoire me prend la tête depuis 3 jours et c'est

hyper angoissant pour moi.

Merci beaucoup à vous

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/05/2021** à **22:49**

Bonsoir

[quote]

mes absences représentant plus de 10% du temps scolaires, je risque de me voir refuser mon diplôme.

[/quote]

Il faut que vous consultiez le règlement des examens pour voir s'il y a vraiment une disposition sur ce point.

Cela me paraît aussi bizarre que l'on vous empêche de passer des examens alors que vos absences sont justifiées.

Par **Loue_24**, le **14/06/2021** à **19:19**

Bonjour je suis étudiante en alternance en dernière année de master.

je suis enceinte de 4 mois et mon gynécologue m'a mis en arrêt pour repos durant un mois mais sauf que l'arrêt tombe au moment de mes examens. Mon école m'avise que je ne pourrais passer mes examens de fin d'année et je leur ai dit que je n'étais au courant car c'est la première fois que je fais une alternance et première fois que je met en arrêt.

Vendredi je suis allée en urgence chez mon médecin traitant faire une dérogation afin qu'il m'autorise à passer les examens mais mon école m'appelle aujourd'hui en me disant qu'il n'accepte pas cette dérogation franchement je sais pas quoi faire je suis perdue et triste car car mon alternance ne se passe bien et la on me dit encore ça je suis au bout des larmes.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/06/2021** à **07:48**

Bonjour

Est-ce que vous êtes dans une Université ou une école privée ?

Par **Loue_24**, le **15/06/2021** à **09:48**

Bonjour je suis dans une école privée.

J'ai eu la CPAM ce matin et avec ma dérogation ils ont dit que c est bon pour que je puisse passer mes examens mais je comprends pourquoi l école m'a dit que je dois pas les passer alors que j'ai ma dérogation établit par le médecin traitant m'autorisant à passer les examens.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/06/2021** à **13:57**

Moi non plus j'ai du mal à comprendre le refus de votre école.

Est-ce qu'on vous propose au moins des épreuves de remplacements ?